L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
[illegible], No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI. 10 DECEMBRE 1881.

Spectacles, Bals, &c.

Académie de Musique.

Dimanche, 11 Décembre.—Pour une semaine.

Le célèbre comédien à caractères,

DENMAN THOMPSON,

Dans sa spécialité

"JOSHUA WHITCOMB,"

UNE MERVEILLE DE MIMICRY.

Secondé par la même troupe qui a apparu avec lui durant

229 soirs à Chicago,

156 soirs à New York,

103 soirs à San Francisco,

Et Onze Semaines à Boston.

Bureau de location maintenant ouvert pour les sièges réservés.

Dimanche, 18 décembre—JOSEPH MURPHY dans le plus grand drame irlandais Kerry Gow. 8 déc—

Académie de Musique.
DE BIDWELL.

Dimanche, 4 décembre—pour une semaine.

Matinées mercredi et samedi.

Une Etoile bienvenue à la Nouvelle-Orléans.

Engagement du comédien renommé

SOL SMITH RUSSELL,

Dans son fameux rôle de

TOM DILLOWAY,

Dans la nouvelle comédie américaine,

EDGEWOOD FOLKS,

Le plus grand succès comique du jour,

Reçu partout avec des éclats de rire.

Dimanche, 11 décembre—Denman Thompson, comme "Joshua Whitcomb."
4 déc—

GRAND AUSSAUT

de Fleuret, de Sabre, et d'escrime à la bayonnette,

Donné par M. MARC SAUVALLE, ancien officier de [illegible], avec le concours de plusieurs amateurs distingués, à la

Salle de l'Union Française,

Rue des Remparts, entre Dumaine et St Philippe, à 1 heure P. M.,

Le DIMANCHE, 18 DECEMBRE.

Entrée.........................25 cents.
4 déc—au 18 déc

JARDIN DE WENGER.
Nos 21 et 23 rue Bourbon.
TOUS LES SOIRS,

Grand Concert, exécuté par le célèbre Orchestre de Dames Américaines,

Sous la direction de Prof Albert Erchert, avec Mlle Emma Kissel, solo violoniste.

Programme nouveau chaque soir.
Matinée le Dimanche.

Quatre chambres somptueusement meublées pour les dames, ayant les entrées séparées, et sont arrangées pour l'agrément des dames visiteuses.

Les personnes tapageuses ou de caractère suspect ne seront pas reçues dans l'établissement.

Les meilleurs vins, liqueurs et bières et un lunch [illegible] servis à toute heure.
3 oct—6m

Mme LEONIE GEORGE,

Couturière, Robes, Confections,

Ex-première de Maria Ferry et ex-garnisseuse de D. H. Holmes,

223......RUE ROYALE......223

Entre Dumaine et St-Philippe.
12nov—1m

OUVERTURE,

Lundi, 31 octobre,

MmeC. SAMSON,

150......RUE DU CANAL......150

Les dernières nouveautés de la saison en

Chapeaux et Bonnets

—ET EN—

NOUVEAUTES DE MODES.
30oct—6m

INSTITUTIONS.

ECOLE DE DESSIN.

SOUTHERN ART UNION

203 RUE DU CANAL.

Comité sur l'enseignement de l'art:

W. H. BUCK.

A. Perelli, A. Molinary, F. Poincy, J. Genin, T. R. Mobs, G. D. Coulon, M. I. Smith, Jr., T. A. Guy.

A. PERELLI, Professeur de Dessin.

A. MOLINARY, Professeur de Peinture à l'Huile.

Mlle J. TUZO (de New-York), Professeur d'Aquarelle.

Classe du Jour—Dessin et Peinture.

Jours de leçons—Mardi, Jeudi et Samedi, de 2 à 4 heures P. M. Prix des leçons pour le Dessin $4. Peinture $6 par mois. Une réduction de $1 sera faite aux membres et à leurs enfants.

CLASSES D'AQUARELLE.

Mardi, Jeudi et Samedi, de 11 à 2 heure P. M. Prix des leçons $6 par mois; $1 de réduction pour les membres et leurs enfants.

CLASSE DU SOIR

Lundi, Mercredi et Vendredi, de 7 à 9 heures. Prix des leçons $3 par mois, prix ordinaire.

Classe Préparatoire de Dessin

Pour écoliers, Mardi et Vendredi, de 3:30 à 4:30 heures. Prix $4; $1 de moins pour les enfants des membres.

La classe de Mlle Tuzo Peinture sur Porcelaine aura lieu Lundi et Jeudi, de 10 à 11 heures. Prix $10 pour un cours de 10 leçons.

Les applications doivent être adressées à Mlle GOODALE, aux Bureaux de l'Union, 203 rue du Canal.
30oct—3m—Dim Mardi Jeudi

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.

(Anciennement Institut D'Aquin)

198............Esplanade............198

L'OUVERTURE de la 12me session annuelle de cet Institut a eu lieu le 5 septembre 1881. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus [illegible]. Pour la musique, la direction s'est assuré le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.
18sept

Pensions Restaurants &c.

RESTAURANT DE LA LOUISIANE

[illegible] RUE DOUANE,

Entre Royale et Bourbon.

Salon au premier. Chambres confortables pour voyageurs. Pension au jour, à la semaine et au mois.

LOUIS BEZAUDUN, propriétaire.

On y trouvera les mets les plus recherchés au marché et les vins des meilleurs crus. 18oct—3m

PENSION PRIVEE

TENUE PAR

CLEMENS OLBERDING,

71..........Rue Royale..........71

A quelques pas et demi de la rue du Canal.

Emplacement pour Familles et Voyageurs.

PRIX MODERES et Première Table.
11nov—3m

LE

BITTER MALAKOFF

A reçu la seule médaille à L'Exposition de Paris en 1878.

Pas de tonique semblable.

ALPH. WALZ,

Seul propriétaire et fabricant 26 rue Gravier.
8 oct—1 an à 1 2j

A Vendre.

500 sacs CHICKEN FEED (riz cassé) à vendre par

Thompson Rice Mill,

89 et 91 RUE PETERS, entre Conti et Bienville.
9oct—3m

Aux Planteurs-Sucriers.

ACIDE MURIATIQUE, 18 degrés 3 c. la livre, Acide sulfurique, 66 degrés, 3 c. la livre,

DE E. GRASSELL & CIE,

A vendre par

H. T. HILL,

30 nov—3m. 175 & 177 rue Gravier.

SPECTACLES BALS, &c

GRAND OPERA HOUSE.

Brooks, Norton & Conner, régisseurs et directeurs.

SAISON D'OPERA.

Pour deux semaines et Quatre Matinées. } Commencent Dimanche soir, 11 décembre.

Réapparition après une absence de deux ans de

La Grande Troupe d'Opéra Français de

M. MAURICE GRAU,

Arrivant directement de Cuba, de Mexique et de l'Amérique du Sud et elle a obtenu de grands succès.

—Répertoire pour la première semaine—
Dimanche—La Mascotte.
Lundi—La Fille du Tambour-Major.
Mardi—Madame Favart.
Mercredi matinée—La Fille de Mme Angot.
Mercredi soir—Si J'étais Roi.
Jeudi—Les Mousquetaires au couvent.
Vendredi—Carmen.
Samedi matinée—La Fille du Tambour-Major.
Samedi soir—Le Pré aux Clercs.

Nouveau répertoire pour la seconde semaine.

Prix du soir—50 c, $1 00 et $1 50.
Prix des matinées—50 c et $1 00.
On peut se procurer maintenant des sièges réservés, au contrôle.
8déc—2f

THEATRE ST-CHARLES.

Lundi, 12 décembre Pour une semaine.

LE PLUS GRAND SUCCES DES TEMPS MODERNES.

LA COMPAGNIE DU THEATRE DE MADISON SQUARE,

—DANS—

HAZEL KIRKE,

Avec le personnel complet de Mlle Effie Ellsler, Mlle Sydney Cowell, Mme [illegible], Mlle Flora Livingstone, Mlle Mary Rivers, Gustavus Levick, Chas. W. Couldock, Frank Weston, Chas. Bowser, E. H. See, W. H. Cahill, Frank Colfax, Jas. Williams, Wm Maxwell.

Nouveaux décors appropriés, Magnifiques accessoires, etc.

Le contrôle est ouvert maintenant pour la vente des places réservées.

Dimanche, 18 décembre.—BARON SEEMAN, Empereur des Magiciens dans ses étonnantes soirées diaboliques. Riches cadeaux distribués tous les soirs. 8 déc—

Théatre St. Charles de Bidwell

L'événement musical à grand spectacle de la saison.

Dimanche, 4 décembre, tous les soirs et Samedi en matinée,

De manière à rendre plus parfaite la production de l'opéra-comique d'Offenbach, à Grand spectacle,

MADAME FAVART,

PLUS PARFAITE LA

Troupe d'Opéra Comley-Barton

Représentera cet opéra populaire au Théâtre St. Charles, avec une distribution comprenant: CATHERINE LEWIS et John Howson.

Un chœur de 75 voix fraîches,

Procession militaire avec Brass Band complet.

Nouveaux décors et costumes.

Les robes les plus belles et du plus grand prix qu'on ait jamais vu dans l'opéra-comique.

On peut retenir des sièges maintenant pour toute la semaine.

Lundi, 12 décembre—"HAZEL KIRKE."
1er déc—

SALLE GRUNEWALD.

Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi en matinée, 5 7, 9 et 10 Décembre.

GRANDS CONCERTS.

Les

Dernières apparitions à la Nouvelle Orléans du Pianiste renommé

RAFAEL JOSEFFY,

Avec le concours de la charmante et jeune prima donna Laura Bellini et Ferd Dulcken.

Prix d'entrée:

Entrée générale.............................$1 00
Sièges réservés..................................1 50

Prix pour matinée.......50 cts.

Au magasin de musique de Grunewald
127.......Rue du Canal.......127
1 déc—9f

Vendredi, 10 décembre 1881.

1..Concerto No 2.................................Saint Saens
2 a, Barcarole...Schubert
b, Bird as prophet....................................Schumann
c, Etude...Chopin
d, Spinning Song (Flying Dutchman)..Wagner
3 Sonata Appassionata...........................Beethoven
4 a, 12me Rhapsodie.
b, Soirée de Vienne.
c, Fairy Dance.
d, Campanella. } Liszt.
Numéros de Laura Bellini.
1..Aria Sémiramide...................................Rossini
2 a, Polka Cantabile....................................Arditi
b, Spring Song...Dulcken

GRANDE OUVERTURE

—DE—

MODES

CHEZ

LELAND.

LES dames auront du plaisir à inspecter le stock vaste et varié réuni dans le moment en cet élégant "Fashion Emporium." Les articles sont entièrement nouveaux et sont tous de choix, des derniers genres parus. L'assortiment comprend des Bonnets, Chapeaux, Plumes, Fleurs, Ornements, Rubans, Peluches, Satins, Soieries, Crêpes, Parasols, Corsets, Ruchés, Cols et Manchettes, Jeux de Fantaisie, Eventails, Sachets, Nécessaires, Ornements de jais, Bas'en à bijoux, Porte-cartes, Boîtes à ouvrage et Politesses de jais, etc., le tout aux prix ci-précédents suivants:

Chapeaux de paille et Bonnets..15c et au-dessus.
Chapeaux garnis de..............$2 00 à $2 75
Chapeaux garnis.........................3 50 à 5 00
Bonnets garnis...........................3 50 à 6 00
Chapeaux garnis de New York....4 00 à 6 00
Bonnets garnis de New York.......7 00 à 9 00
Chapeaux importés de France....12 00 à 25 00
Parasols.....................................1 75 à 2 25
Ombrelles de soie pour dames......2 75 à 5 00
Corsets P.D. véritables................2 70 à 2 90
Mouchoirs de toile.........................20 à 25
Mouchoirs de deuil, H. S.................20 à 30

LELAND,

185--RUE DU CANAL--185
27 oct 1an

Bureaux du New Orleans Insurance Association.—102 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 6 décembre 1881—L'élection annuelle de douze directeurs de cette Association pour servir pendant l'année 1882, aura lieu aux bureaux de l'Association LUNDI, le 26 décembre 1881, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
7 déc au 26 déc LEON ZERE, Secrétaire.

Bureaux de la New Orleans Insurance Company, au coin des rues Camp et Canal, 5 décembre 1881.—L'élection annuelle de douze Directeurs de ladite compagnie pour servir pendant l'année suivante, aura lieu aux bureaux de la Compagnie, LUNDI, 26 décembre 1881, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. W. HINCKS,
6déc—6 au 26 Secrétaire.

Bureaux de la New Orleans et Carrollton Railroad Co.—Nouvelle-Orléans, 3 décembre 1881—L'élection annuelle pour les directeurs de cette compagnie aura lieu conformément à la loi, le LUNDI, 2 janvier 1882, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi aux bureaux de la compagnie, No. 17 rue Baronne.

WALTER V. CROUCH,
4 déc—1m Secrétaire.

Bureaux du New Orleans City R. R. Co.—No 102 rue du Canal.—Nlle-Orléans, 2 décembre 1881—L'élection annuelle pour les Directeurs de cette compagnie aura lieu à leur bureau LUNDI, 19 décembre, de midi à 2 heures de l'après-midi.

RICHD. F. HARRISON,
2déc au 19 Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans, No 27 rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, le 1er Décembre 1881.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu LUNDI, 12 décembre 1881, de midi à deux heures, au Bureau de la Compagnie, No 27 rue du Camp.

LOUIS BARNETT,
1er déc—au 12déc. Secrétaire.

New-Orleans Canal & Banking Company.—Nouvelle-Orléans, 12 novembre 1881.—L'élection annuelle de sept Directeurs de cette Institution, devant servir pendant l'année suivante, aura lieu au local de la Banque, angle des rues Gravier et Camp, le deuxième LUNDI, 12 décembre prochain, entre midi et 3 heures P. M.

J. B. [illegible],
15 nov—15 au 12 déc. Caissier protem.

Bureau du Bienville Oil Works Co.—Nouvelle-Orléans, 8 novembre 1881.—A l'élection annuelle qui a eu lieu le 19 octobre, les directeurs suivants ont été élus:

P. ALDIGE, JOS. BAYLE,
A. DESSOMMES, J. J. GASQUET,
E. L. CARRIERE, JULES ALDIGE.

Et à une assemblée de la direction le 7 novembre, les officiers suivants ont été élus pour un an:

Président: JULES ALDIGE.
Secrétaire: A. BENJAMIN.
Signé: A. BENJAMIN
9nov—

ATTENTION!
Planteurs Sucriers!

Acide sulfurique,
Acide Muriatique,
Super Phosphate de chaux sol. et
Super Phosphate d'Ammonie sol.

Pour la clarification du jus de la canne, fabriqué et à vendre par la

Stern's Fertilizer and Chemical Manufacturing Company,

14 rue de l'Union, Nouvelle-Orléans.
21oct—3m

P. WERLEIN,
MAISON DE PIANOS,

135 - - - - - RUE DU CANAL - - - - - 135

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

LE PIANO MATHUSHEK,

Le seul Piano droit qui conserve son accord en permanence.

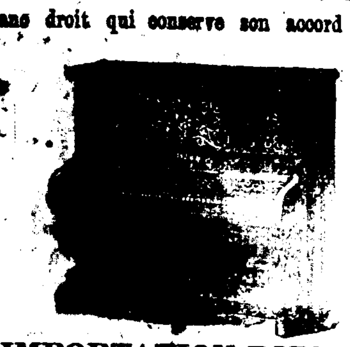

IMPORTATION DIRECTE

D'Instruments de Musique de tous genres.

INSTRUMENTS MECANIQUES.

Melophones,
Autophones,
Organettes,
Organinas,
Boites à Musique,
Orgues à manivelle,

INSTRUMENTS A LAMES.

Accordéons,
Flutinas,
Concertinas,
Harmonicas.

INSTRUMENTS EN CUIVRE

CORNETS, SAXHORNS,
De A. Lecomte & Co. et de Thibouville, de Paris.

INSTRUMENTS A CORDES.

VIOLONS,
VIOLAS,
VIOLONCELLES,
GUITARES,
BANJOS.

INSTRUMENTS A VENT EN BOIS.

Flûtes, Clarinettes Piccolos, Fifres, Flageolets, Bassons, &c.

CORDES POUR TOUS LES INSTRUMENTS,

EN GROS ET AU DETAIL.
10nov—

JOS. BRANDNER,

Marchand-Tailleur,

34.........RUE BOURBON.........34

A constamment en magasin un bel assortiment de DRAPS CASIMIRES et étoffes à gilets.
27oct—3m

GODCHAUX,

81 et 83 rue du Canal,

La maison de vêtements confectionnés du Sud.

L'excellent choix de notre Stock de Linge d'Automne et Articles de toilette de [illegible] interessera tous ceux qui peuvent avoir besoin d'un article du domaine de notre commerce. Nous mentionnons avec orgueil le fait que les

GENRE,

DESSIN ET EFFET général de nos marchandises n'ont jamais été égalés.

Une inspection de notre stock sera trouvée intéressante et profitable au public acheteur.

LEON GODCHAUX,
.81 et 83 rue du Canal.
18 sept.

Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.

W. G. TEBAULT,

Nos 37, 39 et 41 rue ROYALE

Ayant pris possession de mes nouveaux et spacieux magasins, mesure nécessitée par l'augmentation de mes affaires, je suis maintenant prêt à offrir à mes clients et au public,

Un des plus beaux et des plus grands assortiments de Meubles

qu'il soit possible de trouver au Sud.

Mes garnitures de meubles en [illegible] de salon, de chambre, sont [illegible] dans le [illegible] de tous les meubles [illegible].

N'oubliez pas le numéro du magasin et ma [illegible]:

"Le magasin de meubles le meilleur marché du Sud."

W. G. TEBAULT,

37, 39 et 41 RUE ROYALE

STAR
Clothing House.

89-Rue du Canal-89

En faisant notre salut d'ouverture aux citoyens de la Nouvelle-Orléans et au public en général, nous tenons à leur assurer qu'aucun effort ni aucune dépense n'ont été épargnés pour faire du

Star Clothing House

un des magasins les mieux achalandés et les plus attrayants; de sorte que maintenant et à l'avenir, il ne sera rien négligé par nous pour que le succès de l'établissement donne sous le nom de

Star Clothing House

soit éclatant. Si une attention polie, des relations loyales et de bonnes marchandises vendues à bas prix doivent y conduire, le succès est certain.

Magasin de Vêtements du Star,

89 RUE DU CANAL

Vêtements confectionnés pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants,

En variété infinie de modes et de tissus.

Les dernières coupes-travail de premier ordre et

Prix de Sacrifice.

Assortiment complet de

Articles de toilette pour Hommes.

Dernières nouveautés en

Echarpes, Cravates, Cols, etc., etc., Chapeaux et Casquettes.

Malles, Valises, Sacs de Voyage, etc.,

Département de linge fait sur commande.

Nous étant assurés les services d'un tailleur de premier ordre, et ayant déballé un magnifique assortiment de Casimirs, Etoffes à paletots, françaises et anglaises, Diagonales, etc, etc, nous sommes capables de compéter aux plus difficiles.

COUPE GARANTIE.

Nous invitons à venir examiner notre stock.

STAR
Clothing House.

89-Rue du Canal-89
22 oct—3m

Dissolution de société.

LA société existant jusqu'à ce moment entre les soussignés sous la raison sociale de MOFFAT & GUGENHEIM est par le présent dissoute d'un commun accord.

Nlle-Orléans, Lne, 26 novembre 1881.

GEO. D. MOFFAT,
A. GUGENHEIM.

Les affaires faites jusqu'à présent sous la raison sociale de MOFFAT & GUGENHEIM seront liquidées par le soussigné pour son propre compte.

GEO. D. MOFFAT.

La société de MOFFAT & GUGENHEIM ayant été dissoute d'un commun accord, je sollicite pour GEO. D. MOFFAT, successeur de la maison, le patronage qui a été si libéralement accordé à la société.

30 nov— A. GUGENHEIM.

[illegible]

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TIRAGE EXTRAORDINAIRE

—DU—

MARDI 13 DECEMBRE 1881

Aura lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE,

—ET DU—

Gén. Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION!

Pas d'ajournement!

UN DEMI-MILLION

de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

Magnifique Chance DE FAIRE FORTUNE!

—LA—

COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE FERA AU

Grand Opera House,

A

LA NOUVELLE-ORLEANS, Louisiane.

—LE—

MARDI, 13 DECEMBRE 1881,

UN GRAND TIRAGE EXTRA,

CLASSE M,

UN GROS LOT DE......$100,000
UN GROS LOT DE......50,000
UN GROS LOT DE......20,000

Un lot gagnant par chaque neuf billets.

11.279 Lots, montant en tout à $522,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

MARDI, 13 DECEMBRE 1881,

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS.

1 Gros lot de $100,000..	$100,000	
1 .. .. de 50,000..	50,000	
1 Lot de.... 20,000..	20,000	
2 Lots de.... 10,000..	20,000	
4 Lots de.... 5,000..	20,000	
20 Lots de.... 1,000..	20,000	
50 Lots de.... 500..	25,000	
100 Lots de.... 300..	30,000	
200 Lots de.... 200..	40,000	
600 Lots de.... 100..	60,000	
10000 Lots de.... 10..	100,000	

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit.................... 20,000

100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit.................... 10,000

100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit.................... 7,500

11,279 Lots s'élevant à..........$522,500

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane,

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur la banque de poste par des lettres enregistrées, par des bons ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'un Tirage

du

MARDI, 13 Décembre 1881,

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYES SUR PRESENTATION.

On demande des agents dans toutes les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent invariablement accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS REPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

Pour informations, s'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lne,

ou à la même personne au
No 212 Broadway, New-York

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

Vincent Micas vs. A. P. Dumas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 3360. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville, MARDI, le 10 janvier 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Treize certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro six cent quatre-vingt huit, borné par les rues Canal, Clark et Gasquet et Avenue Hagan, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, dix-neuf, vingt, vingt un, vingt deux, vingt trois, vingt-quatre, vingt-cinq et vingt six, sur un plan déposé en l'étude de John Bendernagel, notaire, d'après le numéro 55, conformément au dit plan, les dits lots mesurent comme suit, à savoir: Le lot numéro un formant l'encoignure des rues Canal et Clark, vingt-sept pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Canal, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent onze pieds dix pouces et trois lignes.

Les lots deux à cinq inclusivement se touchent et mesurent chacun vingt-sept pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Canal, sur une profondeur de cent onze pieds dix pouces et trois lignes; les lots dixneuf, vingt, vingt-et-un, vingt deux et vingt-trois se touchent et mesurent chacun vingt sept pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Gasquet, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent onze pieds dix pouces et trois lignes; le lot numéro vingt-trois formant l'encoignure des rues Gasquet et Clark, les lots vingt-quatre, vingt cinq et vingt-six se touchent et mesurent chacun vingt-deux pieds de face à la rue Clark, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent trente huit pieds six pouces et cinq lignes.

Acquis par le défendeur dans cette affaire par achat de demandeur ci-dessus, conformément à un acte passé pardevant John Bendernagel, notaire en cette ville, le 6 mai 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
9déc—9 16 23 30 janv 6 10

Gustave Becuer vs Frédérick R. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4,430—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 20 décembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Conti, Derbigny et St. Louis, désigné comme lot numéro quatre de l'îlet No 46 sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, en date du 17 janvier 1849, déposé en l'étude de J. R. Beard, anciennement notaire, le 12 février 1849. Lequel dit lot mesure au pied américain vingt-six pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Claiborne, sur cent cinq pieds neuf pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un autre certain lot de terre situé dans le même District et le même îlet, attenant au lot No 4, ci-dessus décrit, formant une partie du portion du lot désigné par le No 3, sur un plan dressé par J. Pilié, architecte, en date du 1er mai 1850 et déposé pour référence en l'étude de D. L. McCay, anciennement notaire, lequel dit lot mesure, au pied américain, Treize Pieds Trois pouces et Deux lignes de face à la rue Claiborne sur Cent Cinq pieds Sept pouces et Treize lignes de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sur les dits lots de terre, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte.

Etant les mêmes propriétés acquises par le défendeur dans cette affaire par achat de la succession de Veuve J. Ferrell, conformément à un acte passé le 1er jour de février 1865, pardevant A. Mondeverri, ancien notaire de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 nov—18.25.2,9,16,20 déc

Auguste Schreiner vs Ph. Billmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 1112—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 27 décembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le village de Milneburg, à l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, Troisième District de cette ville et ayant, en mesure américaine, cent trente dix huit pieds de face sur la rue des Champs Elysées, la même façade rue Marigny, sur deux cent quatre vingt-quinze pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur, lignes parallèles, borné du côté de la ville par la propriété du défendeur Philip Billmann, et de l'autre côté, par les Pontchartrain.

2° Un autre terrain situé dans le dit village de Milneburg, attenant à celui décrit plus haut, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ayant [illegible] pieds de façade rue des Champs-Elysées, à mesure française, sur la rue Marigny, sur deux cent quatre-vingt-quinze pieds, huit pouces et quatre lignes de profondeur, s'étendant d'une rue à une autre.

3° Un autre terrain ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le dit village de Milneburg, faisant partie du terrain désigné par le numéro trois-cent, le carré No trente-six, sur le plan primitif de Milneburg à prendre du côté le plus rapproché de la rue Frankfort, et ayant trente pieds de façade rue des Champs Elysées, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout en mesure française.

4° Et un autre terrain, ensemble avec les bâtiments qui s'y trouvent, situé dans le dit village de Milneburg, désigné sur le plan primitif du dit village, comme le terrain numéro trois du carré coïncidant quatre formant le coin des rues Columbia et Frankfort, et ayant soixante pieds de face sur la dite rue Columbia, sur cent-vingt pieds de profondeur et de façade sur des Français.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
25 nov—25—2,9,16,23 27 déc

A. Seller, tuteur vs George E. Alcéas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 3624—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, le 2 janvier 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux (2) certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nayades, maintenant St Charles, Apollo, maintenant Carondelet, Washington et Quatrième, désignés par les numéros douze et treize sur deux certains plans, le premier par Knell & Warnier anciennement voyers, en date du 5 février 1849, déposé aux archives de feu Stringer, notaire, et le second par C. A. Hedin, anciennement voyer, en date du 19 novembre 1858, déposé en l'étude de Theo Layton, anciennement notaire en cette ville, lesdits deux lots se touchent et mesurent chacun vingt huit pieds, huit pouces de face à la rue Apollo, maintenant rue Carondelet, sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, (au pied américain). Le lot douze forme l'encoignure des rues Carondelet et Quatrième dans ledit îlet.

Etant la même propriété que le défendeur dans cette affaire a achetée de Lewis Klein, conformément à un acte passé pardevant Octave Morel, notaire en cette ville, le 14 mars 1872.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
24déc—2,9,16,23,30,2 janv

Wm. H. Whitney vs Robert H. Wilson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 3583—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, LUNDI 2 janvier 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Moreau et Victoire, désigné par le numéro un sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, le 14 septembre 1867 et attaché à un acte passé dans le bureau de Wm. J. Castell, notaire le 19 octobre 1867, et mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face aux Champs-Elysées sur cent vingt-sept pieds dix pouces de profondeur, entre lignes parallèles, au pied américain.

2° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le même district et carré que le terrain précédemment décrit, désigné par la lettre B sur le devis susdit, situé à l'arrière du dit plan. No un, ayant cinquante-quatre pieds, 5 pouces et six lignes sur une ligne parallèle à la rue des Champs-Elysées, étant la partie inférieure de la ligne du dit terrain No un et contiguë au terrain. Cinquante-cinq pieds sur la limite inférieure du terrain A; vingt six pieds huit pouces et quatre lignes sur une ligne parallèle à la rue Marigny; de là, 10 pouces et 4 lignes sur une ligne mesurant du côté de la rue Marigny, de là vingt-sept pieds huit pouces et quatre lignes sur une ligne parallèle à la dite rue Marigny, et cinquante cinq pieds dix pouces et quatre lignes sur la limite et une cour commune décrite sur le dit plan, conduisant à la rue Marigny, mesure américaine. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
14déc—1 9 15 23 29 jan 2

Alex Godeaux vs Francis Tore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2541—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 24 décembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que toutes les dépendances, et tous les droits, passages, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville dans le carré borné par les rues Port, Girod, St Ferdinand et St Jean Baptiste, mesurant vingt-huit pieds cinq pouces de façade rue Port, sur soixante-dix-sept pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défendeur en cette affaire, de François Guitard, de cette ville, comme l'atteste un acte passé pardevant feu Edouard G. Gottschalk notaire en cette ville, en date du 30 novembre 1869.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 nov—23,30—déc 6,13,20,24

BASILE-BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 8

Entre St.-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction.

Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres pour la campagne seront exécutés avec la plus grande célérité.
26déc—

VENTES A L'ENCAN.

PAR O. VALETON.

Baquets en cèdre cerclés de cuivre.

Pour le compte de qui il appartiendra.

PAR O. VALETON, Encanteur. Samedi 10 décembre, à midi, il sera vendu à l'entrepôt Lafayette, coin des rues Magasins et Lafayette—

288 Paquets, baquets en cèdre, 3 cercles.
246 ....2 cercles.
reçus par navires St Cloud, Oneco et McNeil de New York.

Conditions—Comptant. 9 déc—

Pâtes de Naples.

Pour le compte qui il appartiendra.

PAR O. VALETON, encanteur SAMEDI, 10 décembre, à 11 heures du matin, il sera vendu au magasin de MM. Bassetti & Xiques, No 69 rue Decatur—

BX 300 Boîtes Pâtes de Naples, endommagés à bord de la barque Nuevo-Mondo, de Gênes.

Conditions—Comptant.
9déc—

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Otto Drewes.

No 4458, Division B.

Des meubles splendides et élégants pour salon et chambre à coucher, miroirs, piano Pleyel, etc., etc.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—bureaux No 56 rue Royale—Il sera vendu à l'encan MERCREDI, le 14ème jour de décembre 1881, à 11 heures du matin au coin des rues Washington, anciennement Poète et Bourgogne, anciennement Craps, dans le Troisième District de cette ville, en vertu d'un ordre rendu par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la susdite succession—

Un lot de meubles et un piano Pleyel.

Conditions—Comptant sur les lieux.
3 déc—3,9,14

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie résidence cottage, No 547 rue St. Claude,

Entre les rues Marigny et Mandeville.

Un emplacement de choix pour bâtir.

Coin Robertson et Music.

Succession de John Clayton, décédé.

A des conditions faciles. A l'encan

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet—SAMEDI 7 janvier 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, en date du 5 décembre 1881, Dossier No 2832 dans l'affaire de la succession de John Clayton, décédé, à l'encan il sera vendu—

1° Un lot de terre de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. Claude, anciennement Bons Enfants, Marais, anciennement Morales, Marigny et Mandeville, désigné comme le lot No 3, qui mesure 25 pieds, au pied français, et 27 pieds, au pied américain, de face à la rue St Claude sur une profondeur de 113 pieds 2 pouces, au pied français, et 120 pieds, au pied américain, le tout entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprennent une jolie résidence cottage en bois à un étage recouverte en ardoises contenant 3 chambres grande cour de derrière, écurie, citerne, cave, &c. et rapporte à peu près $125 par an.

2° Un certain lot de terre au coin des rues Robertson et Music (îlet borné par les rues Villeré et Arts) désigné comme le lot No 15 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Music sur une profondeur et façade à la rue Robertson de 94 pieds 7 pouces et 2 lignes le tout plus ou moins. Le tout conformément au plan au local de la vente.

Termes et conditions—La moitié comptant, et le reste à 12 mois avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les autres clauses de sécurité. 10 0/0 devant être payé au comptant sur les lieux pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Fred Zengle, notaire, No 61 rue du Camp, aux frais des acquéreurs, y inclus les taxes de 1881 et exigibles en 1882.
3 déc—8,11,18,24 janv 1,7

ANNONCE JUDICIAIRE.

10 actions de la Loterie de la Louisiane.

Succession de Adam Giffen, décédé.

Sans réserve, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 17 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, en vertu et conformément à un ordre et jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division D. rendu et signé le 3 décembre 1881, dossier No 4141, dans l'affaire de la succession de Adam Giffen, décédé, il sera vendu—

Dix (10) actions du fond capital de la Loterie de la Louisiane de $100 chacune, payées en plein

Conditions—comptant avant le transfert.
6déc—6 11 14 17

VENTE DE CONSTABLE

B. E. Déjean, subrogé de Mme A. Huber vs. Mme E. Pilsque.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No 1205—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt No 93 Passage de la Bourse, Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 10 décembre 1881, à midi:

Un lot de meubles de maison conformément à un montant enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. V. VINET,
Constable de la Deuxième Cour de District.
1er déc—1,5,10

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Samuel Q. Cochran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 3239—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Emile Carères, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
30 nov—30—4,9.déc

Succession de Max Hermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 4097—Division B—Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Max Hermann, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
6 déc—6,10,15

Succession de Jean Baptiste Clovis Cadot.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3854—Division C—Attendu que Charles Lastie a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Jean Baptiste Clovis Cadot, décédé, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
6déc—6,10,15

Succession de Mme Jeannette Baum, veuve de Max Herman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 4,641—Division—Attendu que P. S. Wiltz a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feue Mme Jeanne le Baum veuve de Max Herman, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
1 déc—1,6,10

Succession de R. H. Dowlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3872—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par les exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
7 déc—7,11,16.

A. Desforges, Hy J Montagnet, Jos B Williams
Nlle-Orléans. Nlle Orléans. Pittsburg.

Grand Lake Coal COMPANY.

DESFORGES, MONTAGNET & CO.,

Marchands en gros et en détail de Charbons

Pittsburg, Anthracite et Cannel.

Bateaux, fabriques, presses, planteurs et familles approvisionnés aux plus bas prix du marché.

Charbon en barils pour être expédié.

Chantiers { 1er sur la Levée, entre les rues Port et St-Ferdinand, 2me de au pied de la rue Mandeville, 3me de entre les rues Henderson et Robin.

Agents du "Bayou Sara Coal Depot".

Bureau: coin des rues Gravier et Carondelet.
1er sept—3m Nlle Orléans, Lne.

Mme HONORE, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public.

ANT. CARRIERE,
E. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No. 3½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

590 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

230 caisses souliers fins de Newark et de Philadelphie,

PAR H. STERN & CO., Encanteurs, il sera vendu VENDREDI 9 décembre 1881, à 11 heures du matin à leur salle d'encan No 35 rue de Chartres, entre Douane et Bienville—

590 caisses bottes, souliers et brodequins,

230 caisses souliers fins de Newark et de Philadelphie.

Formant un bel assortiment.

Conditions à la vente 9déc—

PAR JAS. P. GUINAULT.

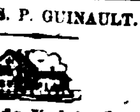

Succession de Valsin Vignaud

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 4502.

Magnifique bien de campagne faisant face au Bayou St Jean.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 10 décembre 1881, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles—

Un très grand îlet comprenant trente cinq lots de terre avec une belle résidence et grandes dépendances, cet îlet est borné par la rue du Port ou Chemin Public, les rues Dumaine, St Philippe, Hagan ou Première, et mesure 240 pieds 3 pouces 4 lignes de face au Chemin Public, 441 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Dumaine, 271 pieds 9 pouces 1 ligne de face à la rue Hagan ou Première 252 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue St-Philippe et 165 pieds 1 pouce 1 ligne sur la ligne qui sépare cette propriété de celle de Mlle Lise Blaque et ayant cause.

Les améliorations consistent en une maison à étage couverte en ardoises, avec galerie haut et bas tout autour de la maison corridors à entrée au rez-de-chaussée et au-dessus, deux chambres de chaque côté du corridor, au rez de chaussée et à l'étage supérieur; une autre bâtisse à étage attenant presque à la maison principale ayant cave et lieux d'aisance au rez-de-chaussée et chambres à bains et lieux d'aisance à l'étage supérieur; cette bâtisse communique à la maison par la galerie supérieure. Une autre grande bâtisse en bois contenant deux grandes chambres et une écurie ayant abat vent ou galerie de chaque côté. Une autre très grande bâtisse construite sur le côté opposé du terrain, ayant six chambres et galeries briquetées des deux côtés sur toute la longueur de la bâtisse, latrines doubles, &c, trois puits dont un en briques, trois citernes, un beau poulailler, &c, &c. Environ 100 pieds de la façade sont entourés d'une grille en fer et le reste de la propriété en planches.

Le jardin contient quantité d'arbres fruitiers et de plantes d'ornements.

Les chars de la rue Dumaine, allant à la rue du Canal et au marché français, passent en face de la propriété à de courts intervalles.

Voir le plan à la Bourse, plan dressé par E. Pilié, architecte.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans en billets portant 8 0/0 d'intérêt de date et hypothèque, avec toutes les clauses pénales d'usage ainsi qu'un dépôt de 10 0/0 qui sera exigé de l'acheteur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire.
2 déc—

Deux lots de terre avec bâtisses, rue Annette Nos 37 et 39.

Succession d'Antoine Aimée Dupierris.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 4094.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 17 décembre 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans division D, en date du 10 novembre 1881—

Deux lots de terre contigus situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Annette, St Antoine, Marais et Urquhart, désignés par les lettres A et B.

Les lots A et B mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Annette sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Les améliorations sur le lot A comprennent une maison basse en bois No 37, ayant quatre chambres deux cabinets, cuisine double, lieux d'aisance citerne &c., &c.

Sur le lot B—Une maison basse en bois No 39 construite dans le fond, ayant deux chambres deux cabinets et galerie sur la façade, citerne, lieux d'aisance, &c.

Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de crédit. Les acquéreurs fourniront leurs billets portant huit pour cent d'intérêt de date et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les propriétés vendues, avec toutes les clauses usuelles de police d'assurance et les frais d'avocat à raison de 5 pour cent, en cas de non paiement à échéance. Les acquéreurs auront le privilège de payer tout le montant du prix de l'adjudication comptant s'ils le désirent.

Actes de vente pardevant John R. Legier, notaire, aux frais des acquéreurs—10 pour cent seront requis des acquéreurs sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.

12 nov—19 26 déc 3 10 17

PAR GIRRADEY & MACON.

Propriétés de valeur dans le Troisième District.

Résidence à deux étages rue Marigny No 97.

Maison simple en bois, No 99 rue Marigny, et une maison double à deux corps de logis, No 101 de la même rue.

No 4183—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Succession de Mme Julie Marguerite de Moutary, épouse décédée de Matern Weber.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bur. Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 10 décembre 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division A, en date du 31 octobre 1881—

1° Un certain lot de terre, situé dans le 3me District de cette ville, au faubourg Marigny dans l'îlet compris entre les rues Marigny Grands-Hommes, Craps et Mandeville, mesurant 36 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la dite rue Marigny, sur 154 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur: lequel lot de terre est une partie du lot désigné par le No 202, d'après le plan général du dit faubourg et doit être pris du lot No 202 et doit être la partie la plus rapprochée de la rue Craps—et est borné d'un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Madame Val otte et de l'autre côté par la balance du dit lot No 202. Ensemble, une maison simple couverte en ardoises, No 99, contenant trois chambres, cabinet, une galerie d'entrée, cuisine de trois chambres, hangar, citerne, puits, etc.

2° Un lot de terre situé dans le même District et îlet, mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue Marigny, sur 63 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, lequel lot de terre est une partie du lot désigné par le No 210, d'après le plan original du dit faubourg Marigny, et doit être pris de la partie du fond de dit lot No 210, et est borné du côté de la rue des Grands-Hommes par le lot No 202. Ensemble, une maison No 101, à deux corps de logis, ayant six chambres, cuisine double, lieux d'aisance, deux caves, &c.

3° Un certain lot de terre situé dans le même faubourg Marigny, 3me district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Marigny, Mandeville, Craps et Grands Hommes, mesurant 26 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Marigny, sur 154 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles lequel lot étant la moitié d'un certain lot de terre désigné par le No 202 de l'îlet No 18, d'après le plan original du dit faubourg Marigny, et est renfermé du côté de la rue Craps par l'autre moitié du dit lot No 202. Ensemble une résidence à étage, No 97, couverte en ardoises, ayant balcon en fer sur la façade 4 chambres et 1 cabinet, corridors, haut et bas, cuisine de 4 chambres, deux citernes, hangar, lieux d'aisance, cour carrelée, &c. Le tout conformément aux plans qui sont exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les acquéreurs paieront comptant sur les lieux 10 pour cent sur leur adjudication pour garantir la vente 5 nov—5,12,19,26, déc 3 et 10,

5 lots de choix pour bâtir, au coin des rues Robertson et Kerlerec près Esplanade et Claiborne.

PAR GIRARDEY & MACON, encanteurs Bureau 31 rue du Camp SAMEDI, 10 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu aux enchères—

Les 5 lots de terre contigus, parfaitement situés et bons pour bâtir, désignés par les Nos 3, 4, 5, 6 et 7, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Claiborne, Kerlerec et Robertson. Ils forment l'angle sud-ouest des rues Robertson et Kerlerec et touchent à la résidence de MM. Laroussini et Wiendahl. Le terrain est élevé, planté d'arbustes et d'arbres à fruits. Le voisinage est tranquille, respectable et bien bâti. Voir le plan pour les dimensions.

Conditions: Un tiers ou plus, au gré de l'acquéreur comptant; le reste à un et deux ans avec toutes les clauses habituelles, savoir: privilège de vendeur, 8 pour cent par an d'intérêt, 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour recouvrer le montant des billets. Les taxes sont toutes payées jusqu'au 31 décembre 1881.

Actes de ventes pardevant Jas. Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur. Le dépôt ordinaire en argent devra être fait par l'acquéreur au moment de l'adjudication.

26 nov—26 27 nov 3 déc à vente

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Magasin et Résidence dans le Centre du Deuxième District,

Sur la rue Vieille-Levée, entre celles Conti et St-Louis.

Succession de Moses Meyer.

No 4287—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & MACON—C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau, 31 rue du Camp—SAMEDI, le 10 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la dite Cour, Division E, maintenant en congé, en date du 3 novembre 1884, et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite—

Le magasin et résidence en briques à trois étages, désigné par le No 83 rue Decatur ou Vieille-Levée, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Chartres, Conti et St-Louis. Le lot de terre sur lequel les améliorations ont été bâties mesure, au pied français, 18 pieds 11 pouces de face à la rue Vieille-Levée ou Decatur, dont 6 pieds de la dite façade sur le côté vers la rue Conti, sur une profondeur de 22 pieds 8 pouces, et les autres 12 pieds de la dite façade vers la rue St-Louis, sur une profondeur de 42 pieds et à la profondeur du fond une largeur de 12 pieds 11 pouces. Le magasin, les installations, comptoirs, sont inclus dans la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste à un crédit de 1 et 2 ans, payable en billets garantis spécialement par hypothèque et lien du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et 5 pour cent honoraires d'avocat, dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être assurées et la police d'assurance sera transférée aux détenteurs des billets. L'acquéreur devant rembourser du montant de la prime pour le terme non échu de la police et assumer les taxes dues et exigibles en 1882, et, en outre, payer comptant [illegible] du prix d'adjudication, les frais de publicité et la commission d'encanteur fixés à 5 pour cent. Le dépôt d'argent sera requis au moment de l'adjudication pour assister de la part de l'acquéreur la parfaite observance des conventions de la vente.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 nov—5,12,19,26—3,10 déc

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin situé dans un quartier commercial, à l'encan.

Magasins Nos 101 et 103 rue Gravier, entre Camp et Magasins.

Magasins Nos 267, 269 et 271 rue South Remparts, coin Julia.

Propriété et îlet de terre rue Girod,

Actions de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

Succession de Pierre Wartelle—No 13,042—Cour du Treizième district judiciaire de la paroisse St Landry, Lne.

Ferdinand M. Wartelle et als vs M. L. Moore femme et als.

Vente pour effectuer un partage entre les héritiers de Pierre Wartelle, décédé.

Vente au dernier et plus fort enchérisseur.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas [illegible], encanteur, Bureaux No 17 rue [illegible]—SAMEDI, 7 janvier 1882, à [illegible] à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la [illegible] de l'Hôtel St-Charles, dans la ville de la [illegible] Orléans, en vertu d'un ordre de l'[illegible] Cour du Treizième District Judiciaire pour la paroisse St Landry, dans l'Etat de la [illegible] accordé dans la susdite affaire en [illegible] No 13,042 du dossier de ladite Cour et portant la date du 28 mai 1881, et en vertu d'une commission accordée par l'Hon Geo. W. Hudspeth, juge de ladite cour, émise le 29ème jour d'août, A. D. 1881, il sera vendu à l'encan de manière à effectuer un partage dans l'affaire ci-dessus, les propriétés de valeur suivantes, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er district de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Magasins et Camp, désigné comme le lot No 3 dudit îlet et mesurant 18 pieds 8 1/2 pouces de face à ladite rue Gravier sur 95 pieds 1/4 pouces de profondeur sur la ligne du côté du lot No 2 et 96 pieds 2 3/4 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 4 et 15 pieds 10 pouces et 5 fractions de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages, désigné par le No 101 de la rue Gravier, occupé par et loué à MM. Moore Lobe & Co jusqu'au 1er octobre 1882, à raison de $1000 par an.

2° Un autre certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même îlet et attenant au lot de terre No 3 auquel il est fait allusion plus haut désigné par le No 4 du dit îlet et mesurant 21 pieds 7 pouces de face à la rue Gravier sur 96 pieds 2 3/4 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 3 et 96 pieds 11 3/4 pouces de profondeur sur la ligne du côté opposé et 21 pieds 7 pouces de largeur dans le fond. Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages, désigné par le No 103 de la rue Gravier, occupé par et loué à MM. Branch, Crookes & Co., jusqu'au 1er octobre 1882, à raison de $1000 par an.

3° Un autre morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Dryades, Girod et Julia, désigné comme le lot No 5 et mesurant 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la dite rue Remparts, sur 94 pieds 10 pouces (plus ou moins) de profondeur et de façade à la rue Julia, entre lignes parallèles, et formant le coin des rues Remparts et Julia. Les améliorations comprennent une rangée de trois maisons et magasins en briques à deux étages, désignés par les Nos 267, 269 et 271 rue Remparts et 281 Julia, et formant le coin des rues Julia et Remparts. Le coin Nos 269 et 271 Remparts est loué et est occupé par M. Wm. Cunningham à raison de $900 par an et le No 267 rue Remparts par F. Goldstein à raison de $360 par an.

4° Un autre certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Girod et Julia et ayant 30 pieds 1 4/8 pouce de face à la rue Girod sur 102 pieds 10 4/8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage désignée par le No 204 de la rue Girod.

5° Un certain îlet de terre situé dans le Faubourg Washington, Troisième District de cette ville désigné comme îlet 44, borné par les rues Indépendance, Congrès, Célestine et Genius, ayant une façade sur les rues Indépendance et Congrès de 341 pieds, sur une profondeur et façade aux rues Célestine et Genius de 197 pieds 7 pouces, le tout plus ou moins.

—Aussi—

6° Treize (13) actions du fond capital de la New-Orleans Gas Light Co.

Termes et conditions de la vente—Pour les actions de la compagnie du gaz comptant avant le transfert. Pour la propriété foncière un demi du prix d'achat devra être payé au comptant, et pour le reste les acquéreurs consentiront des billets payables à l'ordre de Louise King, exécutrice testamentaire, en deux paiements égaux, payables à un et deux ans du jour de la vente, portant huit pour cent d'intérêt par an, à partir de la date, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur contenant la clause non aliénando ainsi qu'une stipulation qui devra être insérée dans l'acte, pour honoraires d'avocat en cas que la future décision ou des dits billets courraient des risques pour en toucher les montants. Les améliorations devront être pleinement assurées et les polices transférées aux détenteurs des billets. Les acquéreurs assumeront le paiement en sus des montants de toutes les taxes dues et exigibles en 1882, et devront déposer dix pour cent au comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Andrew Hero, Jr., notaire.
4 déc—4, 7, 10, 17, 24, 31

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Tabac, Cigares, boîtes à cigares, meubles, etc.

M Garcia vs ses créanciers.

No 4371—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale—MERCREDI le 14 décembre 1881, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu à l'enchère publique, aux Nos 216 et 218 rue St Louis, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 décembre 1881, pour le compte de l'affaire ci-dessus mentionnée—

8500 livres de tabac.

3090 Cigares.

Chaises, tables, coffres, bureaux, moules à cigares, boîtes à cigares, etc etc.

—AUSSI—

Un assortiment de meubles de maison.

Conditions—Comptant sur adjudication.
3déc 7 11 14

Propriétés améliorées dans le Troisième District.

Succession de Catherine Darner, épouse d'Anthony Wedges.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 4364.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, le 24 décembre 1881, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 novembre 1881, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, savoir—

1° Onze lots de terre, avec tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 23 borné par les rues Jeanne, Pauline, Marais et Urquhart, désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement du dit îlet, d'après le plan de Joseph Pilié en date du 8 mars 1859, déposé en l'étude de E Bouny, notaire.

Les dits lots se touchent et forment la moitié du dit îlet, font face à la rue Pauline et mesurent comme suit, le lot No 1 forme l'encoignure Pauline et Marais, et mesure 31 pieds 2 pouces 1 ligne face à la rue Pauline, sur une profondeur et face à la rue Marais de 118 pieds 3 pouces et 5 lignes. Les lots Nos 2 à 10 inclusivement mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Pauline, sur une profondeur entre lignes parallèles de 118 pieds 3 pouces 5 lignes; le lot No 11 forme l'encoignure Pauline et Urquhart et mesure 31 pieds de face à la rue Pauline, sur 118 pieds 3 pouces de profondeur et face à la rue Urquhart. Le tout mesure américaine, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 2, 3, 4 et 5, dans l'îlet borné par les rues Indépendance, Urquhart, Villeré et Pauline, sur un plan de Nelson Fenché, Jr., le 6 avril 1848 et déposé en l'étude de P. E. Laresche, autrefois notaire, comme plan No 27 dans le livre de plan L. Les dits lots sont contigus et mesurent chacun 31 pieds 4 lignes de face à la rue Indépendance, sur une profondeur de 95 pieds 3 lignes entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication, l'acquéreur assumant le "drainage privilège" s'il en existe et de payer les taxes de 1882.

Actes de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.
19 nov—19,26, 3,10,17,24 déc

Succession de Noel Cohen.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 4354.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 17 décembre 1881, à midi, il sera vendu, à l'encan à la Bourse St Charles sur la rue St-Charles, entre celles Commune et Gravier, en vertu d'un décret de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 12 novembre 1881, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bagatelle, Bons Enfants, Morales et Union, ayant 30 pieds de face rue Bagatelle sur 120 de profondeur.

Conditions: comptant.

Acte de vente pardevant J. H. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 nov—16,23,30, déc 7,16.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Audibert François	Laberrère, Jean Marie
Bordes, Vincent	Laporte, Jean Joly
Bancillon, Dr Judith	Lagrosselle, Paul Lamb.
Bourgeois, Louise Marguerite Marie	Lamana, Pierre
Brun, Jean-Marie	Labes, Alexis
Bourdine, Mme Vve	Larré Etienne
Billet, Charles	Langlais, Mme née Maingon
Bernieson, Jean	Marédat, Mr
Bégué, Léon Joseph	Ménger, (les époux)
Castet, Anne	Merchier, Jean et Michel
Claverie, Pascal (Lamb)	Maury, François
Choiet, Raoul	Marial Simon et Dominique
Cant, ancien pâtissier	Malha, Louis
Charon, Auguste	Mélia, Joseph
Chasaly, Guillaume	Oucille, Jean
Chaland, Louis	Philastre, Mlle Eugénie
Castex, Paul	Payran, Damien
Claverie, Dominique	Peste, Louis Joseph
Clarence, Dominique	Picard, Léon
Deljart Mr	Pierre, M. et Mme
Degas, Achille	Reyortegui, Joseph Pierre
Daron, Lise Thérèse	Sarrat, Vve Célestine
Duquesnay, Ange Louis de Gouargue	Saves, Joseph Lombard
Delarois, M. et Mme	Sintes, Léon
Desmaries, Julien Paul	Saussé, Mme Vve Baptiste
Forlandy, Ferdinand	Vincent, Edouard
Garreau, Mme Vve	Vignes, M. et Mme
Gardey, Mme Vve née Bégué	
Lauty, François	

Les Français sujets aux 28 jours de service militaire peuvent adresser au Département de la Guerre, par l'intermédiaire du Consulat, une demande de dispense. Ceux qui négligent cette formalité s'exposent à la rigueur de la loi.

La Nlle-Orléans, le 1er décembre 1881

Le Consul de France,
Vicomte PAUL D'ABZAC.
3 déc—

L'Abeille
NOUV[illegible]

C. E. K[illegible]

L'B Du[illegible]

JOS[illegible]

Little Brown [illegible]
La Belle [illegible]

BODLEY

COMPAGNIE

CRO[illegible]

(CRESCENT
67 et 69,

QUEY[illegible]

GROCERIES.

MaraisStree[illegible]

H. F. S[illegible]

PELICAN ST[illegible]

EUGE[illegible]

FEUIL[illegible]

RABA[illegible]

PAUL SA[illegible]

N'importe! Cabinne alla chercher se trouvait dans la [illegible]